
Procès-verbal de la séance du Bureau du 16 mai 2011

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Jean-Paul Bret, 1er Vice-Président, en remplacement de monsieur Gérard Collomb	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel nominal</i>	(p. 5)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 14 mars 2011	(p. 5)
N° B-2011-2287 Bron - Acquisition des lots n° 154 et 338 et d'une cave dépendant du bâtiment A de la copropriété Terraillon située 17, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Ceylan -	(p. 5)
N° B-2011-2288 Bron - Acquisition des lots n° 295 et 282 dépendant du bâtiment B15 de la copropriété Terraillon Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. et Mme Majri -	(p. 5)
N° B-2011-2289 Bron - Acquisition du lot n° 64 de la copropriété Terraillon dans un immeuble situé 2, rue Guynemer et appartenant à madame Sylvie Martinez -	(p. 5)
N° B-2011-2290 Bron - Acquisition dans la copropriété Le Terraillon des lots n° 15 et 199, dans le bâtiment A, escalier 1, situés au 15, rue Guynemer et du lot n° 67, situé impasse Terraillon, appartenant à Mlle Monique Desmolles -	(p. 5)
N° B-2011-2291 Curis au Mont d'Or - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle située chemin des Avoraus et appartenant à la société SEFI - Abrogation de la décision n° B-2010-1922 du Bureau du 15 novembre 2010 -	(p. 5)
N° B-2011-2292 Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle située chemin des Hermières et appartenant à la SNC Francheville - place du Chater - Abrogation de la décision n° B-2010-1910 du Bureau du 15 novembre 2010 -	(p. 5)
N° B-2011-2293 Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Gareizin et appartenant aux conjoints Padilla-Commarmond -	(p. 5)
N° B-2011-2294 Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 11, chemin de Cachenoix et appartenant à la SCI Eulalie et Lucas -	(p. 5)
N° B-2011-2295 Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 11, chemin de Cachenoix et appartenant à Mme Gisèle Soulier -	(p. 5)
N° B-2011-2296 Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située 38, rue de la Roue et appartenant à M. et Mme Jacon Bernard -	(p. 5)
N° B-2011-2297 Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située 94, rue de la Roue et appartenant à Mme Jacqueline Maurin -	(p. 5)
N° B-2011-2298 Lyon 1er - Rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Acquisition, à titre gratuit, d'un volume de tréfonds dépendant d'une parcelle située 140, boulevard de la Croix-Rousse et appartenant au syndicat des copropriétaires des parkings -	(p. 5)

N° B-2011-2299	<i>Lyon 2° - Acquisition d'un immeuble situé 7, rue Clotilde Bizolon et appartenant aux conjoints Picon -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2300	<i>Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Acquisition de la parcelle BE 54, située 101-107, cours Charlemagne et appartenant à la Région Rhône-Alpes -</i>	(p. 5)
N° B-2011-2301	<i>Lyon 7° - Acquisition, à titre gracieux, d'une parcelle de terrain située rue Maurice Bouchor et appartenant à la Société lyonnaise pour la construction -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2302	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue Rouget de l'Isle et appartenant à la société Immobilière Rhône-Alpes -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2303	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées route de Toussieu et appartenant à la société Mions Promotion -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2304	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 325, route de la Nation et appartenant à M. Richard Drevet et Mme Catherine Schouveiler -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2305	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 245, route de la Nation et appartenant à M. et Mme Ricaud Dominique -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2306	<i>Saint Fons - Acquisition d'une maison d'habitation sur son terrain située 5, rue de la République et appartenant aux époux Terret -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2307	<i>Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain située 40, chemin de la Raude et appartenant à Mme Sylvie Nespola -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2308	<i>Vénissieux - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées rue Noblemaire et appartenant à la société ICF Sud-Est Méditerranée -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2309	<i>Vénissieux - Régularisation des domanialités de l'ex-ZUP des Minguettes - Acquisition à titre gracieux de diverses parcelles de terrain appartenant à la SA Alliade Habitat -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2310	<i>Bron - Cession, à Mme et M. Ceylan, des lots n° 894 et 959 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terraillon située 23, rue Guynemer -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2311	<i>Bron - Cession à Mlle Monique Desmolles, des lots n° 87 et 93 dépendant du bâtiment A, escalier 5 de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2312	<i>Grigny - Revente, à la Ville, de 10 lots de copropriété à usage de parkings couverts dépendant de l'ensemble immobilier Le Flachet situé 11, rue Pasteur -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2313	<i>Saint Genis Laval - Revente, à la société Alliade Habitat, de l'immeuble situé 62, rue de Collonges - Abrogation de la décision n° B-2011-2089 du Bureau du 7 février 2011 -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2314	<i>Villeurbanne - Eviction commerciale de la SARL Rhône Auto de locaux appartenant à la Communauté urbaine de Lyon, situés 158, rue Léon Blum - Approbation d'une convention de résiliation de bail -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2315	<i>Chassieu - Mise à disposition de terrains communautaires situés rue Marius Berliet sous forme de bail à construction au bénéfice de l'OPH Grand Lyon Habitat - Mise en place d'un pacte de préférence en complément de la décision n° B-2010-1440 du Bureau du 8 mars 2010 -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2316	<i>Pierre Bénite - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 117, rue Ampère -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2317	<i>Saint Fons - Constitution d'une servitude de passage en souterrain d'une canalisation de distribution d'énergie électrique sur une parcelle de terrain communautaire située 66, avenue Albert Ramboz - Approbation d'une convention -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2318	<i>Vaulx en Velin - Villeurbanne - Institution d'une servitude de passage de canalisation électrique au profit d'ERDF sur un terrain communautaire situé rue Joseph Merlin - Approbation d'une convention -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2319	<i>Bron - Déclassement et cession de 2 parties du domaine public communautaire situées avenue Doyen Jean Lépine -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2320	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire, du chemin de l'Espérance -</i>	(p. 8)

N° B-2011-2321	<i>Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - 2° Phase - Autorisation donnée à la SPLA Lyon-Confluence de déposer des demandes de permis de démolir, de construire et d'aménager portant sur les parcelles BD 96, BE 8, 20 et 21 situées rue Casimir Périer à Lyon 2° (emprise de l'ancien Marché Gare) et BH 18 située 81, Quai Perrache -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2322	<i>Villeurbanne - Chassieu - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2323	<i>Maintenance des haltes fluviales de la Communauté urbaine, des installations nautiques sur Confluence et des rives sous la responsabilité de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée après appel d'offres ouvert déclaré infructueux -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2324	<i>Bron - Rillieux la Pape - Travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les parcs cimetières de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2325	<i>Saint Fons - Contrat de cohésion sociale (CUCS) de Saint Fons - Mission d'animation du plan de sauvegarde de Saint Fons pour les copropriétés Les Clochettes et La Cité des Clochettes - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché, la convention financière avec la ville et de solliciter les participations financières -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2326	<i>Défense et lutte contre l'incendie - Travaux du parc des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2327	<i>Fourniture de produits raticides pour la dératisation des réseaux d'assainissement - Lancement d'une procédure adaptée - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2328	<i>Nettoisement des égouts, ouvrages d'assainissement, stations d'épuration et de relèvement - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2329	<i>Travaux de chaudronnerie, d'électromécanique et d'automatisme sur les ouvrages d'assainissement équipés de vannes d'isolation situés sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2330	<i>Communication et concertation sur les projets urbains Zola et Gratte-ciel Nord - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2331	<i>Fourniture de chaux pour le traitement des fumées de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-sud et pour le traitement des boues des stations d'épuration de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2332	<i>Vaulx en Velin - ZAC Hôtel de Ville - Aménagement des espaces publics et des réseaux - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2333	<i>Vaulx en Velin - Quartier Vernay Verchères - Aménagement et requalification des espaces extérieurs - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2334	<i>Marchés communautaires attribués à M. Vincent Moineau - Avenant collectif de transfert de marchés à la société Atelier Vincent Moineau -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2335	<i>Lyon - Quartiers de la Duchère, Vergoin, Langlet Santy, Etats-Unis, Mermoz, Guillotière, Gerland, Janin et Jeunet, Moncey, Pentes de la Croix rousse, tous quartiers - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Conventions de participation financière -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2336	<i>Villeurbanne - Quartiers Les Brosses, les Buers, Monod et Saint Jean - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Conventions de participations financières -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2337	<i>Vaulx en Velin - Passerelle de la Soie - Phase exploitation - Convention d'occupation temporaire du domaine public du SYTRAL par la Communauté urbaine de Lyon et la ville de Vaulx en Velin -</i>	(p. 6)

N° B-2011-2338	<i>Lyon 8° - Bron - Requalification du secteur Mermoz-Pinel - Convention relative à l'entretien, la gestion des ouvrages et à la préparation des opérations préalables au classement des ouvrages réalisés après travaux de démolition du viaduc Mermoz et de requalification du secteur -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2339	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2340	<i>Garantie d'emprunt accordée à Alliade Habitat auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2341	<i>Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2342	<i>Décines Charpieu - Berges du Grand Large - Travaux de construction d'un collecteur d'eaux usées de diamètre 400 mm - Phase 2 - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2343	<i>Lyon 9° - Déclassement et cession, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de la rue Maurice Béjart et de l'avenue de Champagne - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 8)

Présidence de monsieur Jean-Paul Bret

1er Vice-Président

Le lundi 16 mai 2011 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 9 mai 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Jean-Paul Bret, 1er Vice-Président.

M. LE PRESIDENT : Je tiens à excuser le Président Collomb qui est retenu ce matin par le Conseil d'administration du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). J'assure la présidence de ce Bureau.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mmes Vullien, Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Collomb, Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mme Elmalan (pouvoir à Mme Besson), MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Daclin (pouvoir à M. Blein), Kimelfeld, Crimier (pouvoir à M. Barral), Philip (pouvoir à Mme Gelas), Colin (pouvoir à M. Desseigne), Mme Dognin-Sauze, MM. Claisse (pouvoir à M. Passi), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Crédoz).

Absents non excusés : MM. Arrue, Charles, Vesco, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 14 mars 2011

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 14 mars 2011. Si personne n'a d'observation à présenter, je le mets aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2011-2287 - Bron - Acquisition des lots n° 154 et 338 et d'une cave dépendant du bâtiment A de la copropriété Terrailon située 17, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Ceylan - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2288 - Bron - Acquisition des lots n° 295 et 282 dépendant du bâtiment B15 de la copropriété Terrailon Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. et Mme Majri - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2289 - Bron - Acquisition du lot n° 64 de la copropriété Terrailon dans un immeuble situé 2, rue Guynemer et appartenant à madame Sylvie Martinez - Délégation générale

au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2290 - Bron - Acquisition dans la copropriété Le Terrailon des lots n° 15 et 199, dans le bâtiment A, escalier 1, situés au 15, rue Guynemer et du lot n° 67, situé impasse Terrailon, appartenant à Mlle Monique Desmolles - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2291 - Curis au Mont d'Or - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle située chemin des Avoroux et appartenant à la société SEFI - Abrogation de la décision n° B-2010-1922 du Bureau du 15 novembre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2292 - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle située chemin des Hermières et appartenant à la SNC Francheville - place du Chater - Abrogation de la décision n° B-2010-1910 du Bureau du 15 novembre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2293 - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Gareizin et appartenant aux conjoints Padilla-Commarmond - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2294 - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 11, chemin de Cachenoix et appartenant à la SCI Eulalie et Lucas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2295 - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 11, chemin de Cachenoix et appartenant à Mme Gisèle Soulier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2296 - Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située 38, rue de la Roue et appartenant à M. et Mme Jacon Bernard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2297 - Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située 94, rue de la Roue et appartenant à Mme Jacqueline Maurin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2298 - Lyon 1er - Rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse - Acquisition, à titre gratuit, d'un volume de tréfonds dépendant d'une parcelle située 140, boulevard de la Croix-Rousse et appartenant au syndicat des copropriétaires des parkings - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2299 - Lyon 2° - Acquisition d'un immeuble situé 7, rue Clotilde Bizolon et appartenant aux conjoints Picon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2300 - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Acquisition de la parcelle BE 54, située 101-107, cours Charlemagne et appartenant à la Région Rhône-Alpes - Délégation générale

au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2301 - Lyon 7° - Acquisition, à titre gracieux, d'une parcelle de terrain située rue Maurice Bouchor et appartenant à la Société Lyonnaise pour la construction - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2302 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue Rouget de l'Isle et appartenant à la société Immobilière Rhône-Alpes - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2303 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées route de Toussieu et appartenant à la société Mions Promotion - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2304 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 325, route de la Nation et appartenant à M. Richard Drevet et Mme Catherine Schouweiler - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2305 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 245, route de la Nation et appartenant à M. et Mme Ricaud Dominique - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2306 - Saint Fons - Acquisition d'une maison d'habitation sur son terrain située 5, rue de la République et appartenant aux époux Terret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2307 - Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain située 40, chemin de la Raude et appartenant à Mme Sylvie Nespola - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2308 - Vénissieux - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées rue Noblemaire et appartenant à la société ICF Sud-Est Méditerranée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2309 - Vénissieux - Régularisation des domanialités de l'ex-ZUP des Minguettes - Acquisition à titre gracieux de diverses parcelles de terrain appartenant à la SAAlliade Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2310 - Bron - Cession, à Mme et M. Ceylan, des lots n° 894 et 959 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terrailon située 23, rue Guynemer - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2311 - Bron - Cession à Mlle Monique Desmolles, des lots n° 87 et 93 dépendant du bâtiment A, escalier 5 de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2312 - Grigny - Revente, à la Ville, de 10 lots de copropriété à usage de parkings couverts dépendant de l'ensemble immobilier Le Flachat situé 11, rue Pasteur - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2313 - Saint Genis Laval - Revente, à la société Alliade Habitat, de l'immeuble situé 62, rue de Collonges - Abrogation de la décision n° B-2011-2089 du Bureau du 7 février 2011 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2314 - Villeurbanne - Eviction commerciale de la SARL Rhône Auto de locaux appartenant à la Communauté urbaine de Lyon, situés 158, rue Léon Blum - Approbation d'une convention de résiliation de bail - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2315 - Chassieu - Mise à disposition de terrains communautaires situés rue Marius Berliet sous forme de bail à construction au bénéfice de l'OPH Grand Lyon Habitat - Mise en place d'un pacte de préférence en complément de la décision n° B-2010-1440 du Bureau du 8 mars 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2316 - Pierre Bénite - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 117, rue Ampère - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2317 - Saint Fons - Constitution d'une servitude de passage en souterrain d'une canalisation de distribution d'énergie électrique sur une parcelle de terrain communautaire située 66, avenue Albert Ramboz - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2318 - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Institution d'une servitude de passage de canalisation électrique au profit d'ERDF sur un terrain communautaire situé rue Joseph Merlin - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2337 - Vaulx en Velin - Passerelle de la Soie - Phase exploitation - Convention d'occupation temporaire du domaine public du SYTRAL par la Communauté urbaine de Lyon et la ville de Vaulx en Velin - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2287 à B-2011-2313, B-2011-2315 à B-2011-2318 et B-2011-2337. Le dossier n° B-2011-2314 est retiré de l'ordre du jour. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Merci monsieur le Président. Les dossiers n° B-2011-2291, B-2011-2292, B-2011-2293, B-2011-2294, B-2011-2295, B-2011-2302, B-2011-2303 et B-2011-2308 sur les communes de Mions, Curis au Mont d'Or, Vénissieux et Francheville, concernent l'acquisition, à titre gratuit, de 1 613 mètres carrés de terrains pour divers aménagement de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2011-2296, B-2011-2297 et B-2011-2307 concernent les communes de Genay et Tassin la Demi Lune.

Il s'agit de l'acquisition, pour un montant de 5 000 €, de divers terrains pour une surface de 138 mètres carrés nécessaires à des aménagements de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2011-2304, B-2011-2305 concernent la commune de Rochetaillée sur Saône. Il s'agit d'acheter un terrain de 40 mètres carrés, pour un montant de 60 €, nécessaire à l'aménagement de la route de la Nation.

Le dossier n° B-2011-2298 concerne, dans le cadre de la rénovation du tunnel de la Croix-Rousse à Lyon 1^{er}, l'acquisition d'un tréfonds pour un montant de 150 €.

Le dossier n° B-2011-2306 concerne, dans le cadre de la voie nouvelle n° 25 et de son aménagement à Saint Fons, l'acquisition d'une maison d'habitation avec un terrain pour un montant de 358 000 €.

Le dossier n° B-2011-2301 concerne, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Bon lait à Lyon 7^o, l'acquisition d'un terrain de 344 mètres carrés. Ce terrain est acquis à titre gratuit.

M. LE PRÉSIDENT : Je sais bien que l'actualité de ce matin n'est pas focalisée sur notre Bureau mais on écoute le rapporteur.

M. le Vice-Président BARRAL : Merci. Concernant les dossiers n° B-2011-2287, B-2011-2288, B-2011-2289, B-2011-2290, à Bron, dans le cadre de l'opération de l'Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon, il s'agit de l'acquisition de 3 logements, 2 garages, 3 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 264 900 €.

Le dossier n° B-2011-2300 concerne, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Lyon Confluence à Lyon 2^o, l'acquisition d'un terrain pour un montant de 54 795,60 €. Il y a une erreur de désignation de terrain, il s'agit de lire dans l'objet du rapport "parcelle BE 54" au lieu de "parcelle BE 64".

Le dossier n° B-2011-2299 concerne, dans le cadre de la politique de l'habitat à Lyon 2^o, d'acquérir un immeuble d'habitation qui sera cédé ensuite pour du logement social. Cet immeuble sera acquis pour un montant de 780 378,48 €. Cet immeuble est élevé à R+5 avec les combles pour une surface habitable de 550 mètres carrés.

Le dossier n° B-2011-2309 porte sur la commune de Vénissieux. Il s'agit d'incorporer au domaine public un ensemble de parcelles d'Alliade Habitat dans le cadre de l'ex-ZUP des Minguettes. Cette cession se fera à titre gracieux.

Concernant les dossiers n° B-2011-2310 et B-2011-2311 dans le cadre de l'ORU de Bron, il s'agit de céder à 2 occupants 2 logements, 2 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 142 000 €.

A Grigny, le dossier n° B-2011-2312, dans le cadre d'aménagement et d'équipement public, est relatif à la vente de 10 lots de copropriété à usage de parking. Cette vente se fera à l'euro symbolique.

Ensuite divers dossiers. Le dossier n° B-2011-2316 à Pierre-Bénite concerne la mise à disposition de l'OPH Grand Lyon Habitat, pour la réalisation de 2 logements PLUS et 2 logements PLAI, d'une maison. Il s'agit d'une mise à disposition par bail emphytéotique de 55 ans avec un droit d'entrée égal à 0 €, un loyer de 1 € pour les 40 premières années et un loyer de 2430 € annuel pour les 15 dernières années.

Les dossiers n° B-2011-2317 et B-2011-2318 concernant les communes de Saint Fons, Vaulx en Velin et Villeurbanne. Il s'agit d'établir une servitude de passage de canalisation pour une ligne électrique consentie à ERDF. Cette servitude sera consentie à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2313 à Saint Genis Laval concerne Alliade Habitat. Il s'agit de l'abrogation de la décision n° B-2011-2089 du Bureau du 7 février 2011. Ceci provient du fait qu'il y ait un cahier des charges de lotissement qui ne permet pas de réaliser l'opération prévue au départ.

Le dossier n° B-2011-2315 concerne la commune de Chassieu. Il s'agit de la mise en place d'un pacte de préférence en complément de la décision n° B-2010-1440 du Bureau du 8 mars 2010. C'est un pacte de préférence au profit de l'OPH Grand Lyon habitat dans le cadre de projet d'habitat adapté pour les gens du voyage sédentarisés.

Le dossier n° B-2011-2337, à Vaulx en Velin, en remplacement de mon collègue Roland Crimier. Il s'agit de signer une convention d'occupation temporaire du domaine public du Sytral par la Communauté urbaine et la Ville de Vaux en Velin pour la passerelle de la Soie qui assure la liaison modes doux entre le pôle multimodal de la Soie et le pôle d'activités et de loisirs du Carré de Soie.

Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé avec ces rapports.

M. LE PRÉSIDENT : Merci à monsieur Barral. Est-ce qu'il y a des observations ?

M. le Vice-Président DA PASSANO : Je m'abstiens sur le dossier n° B-2011-2316.

Mme la Vice-Présidente PEYTAVIN : Je voudrais savoir pourquoi monsieur Da Passano s'abstient sur ce dossier.

M. le Vice-Président DA PASSANO : Je m'abstiens parce qu'il a été monté sans aucune concertation avec les riverains de Pierre Bénite.

Mme la Vice-Présidente PEYTAVIN : Le maire de Pierre Bénite ne dit pas cela. Il a même écrit au Président Collomb. Cela fait partie du schéma départemental des gens du voyage, notamment le second volet qui est l'habitat adapté. Je suis un peu étonnée et comme il a déjà été retiré la dernière fois.

M. LE PRÉSIDENT : Là, il n'est pas retiré, il est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Mme la Vice-Présidente PEYTAVIN : J'ai bien compris.

M. LE PRÉSIDENT : Pour les autres dossiers, pas d'opposition ?

Les dossiers n° B-2011-2287 à B-2011-2313 et B-2011-2315 sont adoptés à l'unanimité.

Le dossier n° B-2011-2316 est adopté, monsieur Da Passano s'étant abstenu.

Adoptés, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2302, B-2011-2309 et B-2011-2313 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2011-2319 - Bron - Déclassement et cession de 2 parties du domaine public communautaire situées avenue Doyen Jean Lépine - Direction de la voirie -

N° B-2011-2320 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire, du chemin de l'Espérance - Direction de la voirie -

N° B-2011-2343 - Lyon 9° - Déclassement et cession, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de la rue Maurice Béjart et de l'avenue de Champagne - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Direction de la voirie

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2011-2319, B-2011-2320 et B-2011-2343. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Oui monsieur le Président. J'ai 3 dossiers à vous présenter.

Le dossier n° B-2011-2319 concerne la commune de Bron. C'est un déclassement et une cession de 2 parties du domaine public communautaire situé avenue Doyen Jean Lépine. C'est la société anonyme d'HLM Alliade Habitat qui a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir cette cession à titre gracieux. Cette cession intervient après la régularisation d'une erreur cadastrale. Cette erreur permet aujourd'hui de justifier la cession à titre gratuit de ces 2 parcelles au profit de la société anonyme d'HLM.

On rappelle que parallèlement à cette cession, il convient d'abord de déclasser au profit de la société Alliade les emprises. L'ensemble des services communautaires a donné un avis favorable. L'enquête technique réalisée a fait apparaître la présence de nombreux réseaux. Leur dévoiement éventuel est à la charge de la société anonyme d'HLM. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, il est donc dispensé d'enquête publique. Au terme du compromis, la société anonyme d'HLM a accepté d'acquiescer ce bien à titre purement gratuit.

Le dossier n° B-2011-2320 concerne la commune de Rochetaillée sur Saône. C'est un dossier qui est très ancien. Il concerne l'acquisition à titre gratuit et le classement dans le domaine public de voirie communautaire du chemin de l'Espérance. En effet, Réseau ferré de France (RFF) a sollicité la Communauté urbaine pour ce terrain au prix à l'euro symbolique.

Je rappelle que l'ensemble des services communautaires a donné un avis favorable et qu'il n'y a pas de remise en cause de la desserte de la circulation donc pas d'enquête publique.

Enfin, le dossier n° B-2011-2343 concerne Lyon 9°. Il s'agit d'un déclassement et d'une cession à l'OPH Grand Lyon Habitat d'une partie du domaine public communautaire situé à l'angle de la rue Maurice Béjart et de l'avenue de Champagne et de l'autorisation de déposer une demande de permis de construire.

Je rappelle qu'il y a un coût puisque l'OPH Grand Lyon habitat a accepté d'acquiescer ce bien au prix de 93 750 €.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Abadie. Il est recommandé à monsieur Olivier Brachet de ne pas prendre part au débat ni au vote pour le dossier n° B-2011-2319 compte tenu de sa qualité de délégué au Grand Lyon au conseil d'administration d'Alliade Habitat.

Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2319 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2011-2321 - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - 2° Phase - Autorisation donnée à la SPLA Lyon-Confluence de déposer des demandes de permis de démolir, de construire et d'aménager portant sur les parcelles BD 96, BE 8, 20 et 21 situées rue Casimir Périer à Lyon 2° (emprise de l'ancien Marché Gare) et BH 18 située 81, Quai Perrache - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2322 - Villeurbanne - Chassieu - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2323 - Maintenance des haltes fluviales de la Communauté urbaine, des installations nautiques sur Confluence et des rives sous la responsabilité de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée après appel d'offres ouvert déclaré infructueux -

N° B-2011-2324 - Bron - Rillieux la Pape - Travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les parcs cimetières de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2011-2321 à B-2011-2324. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Monsieur le Président le dossier n° B-2011-2321 vise à autoriser la SPLA Lyon-Confluence à déposer des permis de construire, de démolir et d'aménager portant sur un certain nombre de parcelles situées rue Casimir Perrier et quai Perrache dans le 2° arrondissement.

Le dossier n° B-2011-2322 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour déposer des demandes de permis de démolir à Villeurbanne et Chassieu.

Le dossier n° B-2011-2323 autorise le Président à signer les marchés à bons de commande ayant pour objet la maintenance des haltes fluviales de la Communauté urbaine. Il s'agit, en l'occurrence, de contractualiser avec le groupe Maïa Fondations/Maïa Sonnier pour un montant maximum annuel de 400 0000 € HT, soit 478 000 € TTC.

Le dernier dossier n° B-2011-2324 concerne la réalisation de travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les parcs cimetières de la Communauté urbaine. Il s'agit de marchés à bons de commande concernant le lot n° 1 pour la fourniture et la mise en place des caveaux avec l'entreprise JB Industrie, le lot n° 2 : terrassement avec l'entreprise Asten, le lot n° 3 : aménagement d'espaces verts avec l'entreprise Nature. Les dépenses correspondantes étant imputées sur l'autorisation de programme globale D-1, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ? Pour mémoire, est recommandé aux élus suivants, compte tenu de leur qualité de

délégués du Grand Lyon au conseil d'administration de la SPLA Lyon-Confluence, de ne pas prendre part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2321 : messieurs Darne, Bouju et Roland Bernard.

Adoptés à l'unanimité, MM. Darne, Bouju, Crimier (pouvoir à M. Barral) et R. Bernard n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2321 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2011-2325 - Saint Fons - Contrat de cohésion sociale (CUCS) de Saint Fons - Mission d'animation du plan de sauvegarde de Saint Fons pour les copropriétés Les Clochettes et La Cité des Clochettes - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché, la convention financière avec la ville et de solliciter les participations financières - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2332 - Vaulx en Velin - ZAC Hôtel de Ville - Aménagement des espaces publics et des réseaux - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2011-2333 - Vaulx en Velin - Quartier Vernay Verchères - Aménagement et requalification des espaces extérieurs - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2011-2335 - Lyon - Quartiers de La Duchère, Vergoin, Langlet Santy, Etats-Unis, Mermoz, Guillotière, Gerland, Janin et Jeunet, Moncey, Pentes de la Croix-Rousse, tous quartiers - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Conventions de participation financière - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2336 - Villeurbanne - Quartiers Les Brosses, Les Buers, Monod et Saint Jean - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Conventions de participations financières - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers n° B-2011-2325, B-2011-2332, B-2011-2333, B-2011-2335 et B-2011-2336. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Le dossier n° B-2011-2325 concerne la commune de Saint Fons en vue de mener la mission d'animation du plan de sauvegarde de Saint Fons sur les copropriétés des Clochettes et la Cité des Clochettes. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché, après le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° B-2011-2335 concerne la commune de Lyon. Il vous est proposé la programmation 2011 des actions dans le cadre de la convention de gestion sociale urbaine de proximité pour les quartiers de La Duchère, Mermoz, La Guillotière, Gerland, etc.

Le dossier n° B-2011-2336 est aussi lié à une convention de gestion sociale urbaine de proximité pour les quartiers Les

Brosses, Les Buers, Monod et Saint Jean de Villeurbanne et relatif à la présentation de la programmation des actions 2011.

M. LE PRESIDENT : Merci. Les dossiers n° B-2011-2332 et B-2011-2333 ont été retirés de l'ordre du jour.

Sur les dossiers restants, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2011-2326 - Défense et lutte contre l'incendie - Travaux du parc des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -

N° B-2011-2327 - Fourniture de produits raticides pour la dératisation des réseaux d'assainissement - Lancement d'une procédure adaptée - Autorisation de signer les marchés -

N° B-2011-2328 - Nettoyement des égouts, ouvrages d'assainissement, stations d'épuration et de relèvement - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2011-2329 - Travaux de chaudronnerie, d'électromécanique et d'automatisme sur les ouvrages d'assainissement équipés de vannes d'isolation situés sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2011-2342 - Décines Charpieu - Berges du Grand Large - Travaux de construction d'un collecteur d'eaux usées de diamètre 400 mm - Phase 2 - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Desseigne rapporte les dossiers n° B-2011-2326, B-2011-2327, B-2011-2328, B-2011-2329 et B-2011-2342. Monsieur Desseigne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DESSEIGNE, rapporteur : Le dossier n° B-2011-2326, concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de travaux portant sur des appareils d'incendie publics branchés sur le réseau d'eau potable propriété de la Communauté urbaine. Il y aura 4 secteurs géographiques : lot n° 1 secteur nord, lot n° 2 secteur centre, lot n° 3 secteur "est", lot n° 4 secteur ouest. Chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commande et comporte un engagement de commande annuel de 100 000 € minimum et de 300 000 € maximum.

Le dossier n° B-2011-2327 concerne une procédure en vue de l'attribution des prestations de fourniture de blocs de raticides hydrophobes avec une attache rigide. Ces fournitures sont réparties en 2 lots (1 et 2) et chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commande avec un engagement de commande minimum de 47 500 € et maximum de 190 000 € pour toute la durée du marché.

Le dossier n° B-2011-2328 concerne le lancement et l'autorisation de signer les marchés de nettoyage pour les usines et les stations d'épuration et de relèvement des stations, de trémies routières, des bassins et ouvrages d'assainissement, du curage d'égout, du nettoyage de dépôts de sable pollués et de boues décantées. Les marchés en cours ont été conclus pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2010 mais pour une période d'un an reconductible expressément 3 fois une

année. Il a été décidé de ne pas reconduire ces marchés pour l'année 2012, d'où cette décision.

Il y a 2 lots. Le lot n° 1 rive droite du Rhône et le lot n° 2 rive gauche du Rhône.

Le montant maximum global des travaux, tous lots confondus, reconductions comprises, est estimé à 4 800 000 € et chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commande.

En ce qui concerne le dossier n° B-2011-2329, il se rapporte au lancement d'une procédure en vue de l'attribution des travaux de chaudronnerie, d'électromécanique et d'automatismes sur les ouvrages d'assainissement équipés de vannes d'isolation situés sur l'ensemble du territoire du Grand Lyon.

Le marché fera l'objet d'un marché à bons de commande et comportera un engagement de commande annuel minimum de 60 000 € et maximum de 180 000 €.

Enfin, le dossier n° B-2011-2342 se rapporte aux travaux de construction d'un collecteur d'eaux usées de diamètre 400 mm sur les berges du Grand Large à Lyon et en phase 2 à Décines Charpieu. Au moment de la rédaction du dossier de consultation des entreprises, les riverains des rues Moulin d'Amont et Francisco Ferrer se sont montrés réticents à l'idée de se raccorder immédiatement au nouveau réseau d'assainissement collectif. A la suite d'un travail de communication qui a été fait auprès des riverains, ils ont modifié leur position ce qui engendre aujourd'hui un certain nombre de branchements particuliers supplémentaires. La décision a donc pour objet un avenant n° 1 d'un montant de 24 175 € HT faisant passer le marché à 375 957,43 €.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DESSEIGNE.

N° B-2011-2330 - Communication et concertation sur les projets urbains Zola et Gratte-ciel Nord - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'information et de la communication -

M. LE PRESIDENT : Je rapporte le dossier n° B-2011-2330. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et l'autorisation de signer les marchés concernant la communication et la concertation sur 2 projets urbains à Villeurbanne, le projet Zola et le projet Gratte-ciel nord. Il a paru judicieux d'en regrouper la stratégie de communication dans la mesure où ils sont liés géographiquement l'un à l'autre.

Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRET.

N° B-2011-2331 - Fourniture de chaux pour le traitement des fumées de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-sud et pour le traitement des boues des stations d'épuration de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Gelas rapporte le dossier n° B-2011-2331. Madame Gelas, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GELAS, rapporteur : Je rapporte ce dossier à la place de Thierry Philip. Il s'agit d'un marché qui fixe les modalités d'approvisionnement en chaux destinée aux usines de la Communauté urbaine. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande concernant la fourniture de chaux pour le traitement des fumées de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-sud et pour le traitement des boues des stations d'épuration de la Communauté urbaine. C'est un marché pour une durée ferme de 4 ans avec un engagement de commande minimum de 200 000 € HT et maximum de 550 000 € HT.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GELAS.

N° B-2011-2334 - Marchés communautaires attribués à M. Vincent Moineau - Avenant collectif de transfert de marchés à la société Atelier Vincent Moineau - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° B-2011-2339 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2340 - Garantie d'emprunt accordée à Alliade Habitat auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2341 - Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2011-2334, B-2011-2339, B-2011-2340 et B-2011-2341 avec une modification sur le dossier n° B-2011-2341. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PEDRINI, rapporteur : Merci monsieur le Président. Le dossier n° B-2011-2334 concerne un avenant collectif de transfert de marchés entre monsieur Vincent Moineau, titulaire des marchés communautaires, et l'Atelier Vincent Moineau. Cet avenant de transfert porte sur 2 marchés, un géré par la direction de l'eau, le second par la délégation générale au développement urbain. Cet avenant ne change en rien les clauses des marchés susvisés.

Le dossier n° B-2011-2339 porte sur des garanties d'emprunts accordées à des organismes de logement sociaux. Le prêteur est la Caisse de dépôts et consignations. Le projet de décision regroupe des opérations immobilières de 4 entreprises sociales pour l'habitat : Batigère Rhône-Alpes, ICF Sud Est, HMF Rhône-Alpes et SCIC Habitat Rhône-Alpes. Pour ces organismes, leurs opérations sont garanties à 85 %.

Le projet de décision propose également la garantie des emprunts souscrits par la Société Foncière Habitat et Humanisme, entreprise intervenant uniquement dans le logement en diffus très social, dès lors ces opérations sont garanties à 100 %.

Pour l'ensemble de ces entreprises sociales pour l'habitat, les opérations immobilières concernent 11 logements à construire, 61 logements en acquisition-amélioration ou en VEFA, 20 logements à réhabiliter. Le montant total à garantir est de 5 644 636 €.

Le dossier n° B-2011-2340 porte sur des garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat. Le prêteur est le Crédit Foncier de France. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 6 logements à construire et le montant total garanti est de 328 617 €.

Le dossier n° B-2011-2341 qui fait, effectivement, l'objet d'une note au rapporteur disant qu'il convient de lire à la 4° colonne de la 1° ligne Alliade Habitat : "40 ans échéances annuelles" au lieu de "échéances annuelles". Ce projet de décision porte sur les garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 97 logements en acquisition, 40 logements à construire et 263 logements à réhabiliter. Le montant total garanti est de 6 447 142 €.

M. LE PRESIDENT : Merci madame Pédrini. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2340 et B-2011-2341 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PEDRINI.

N° B-2011-2338 - Lyon 8° - Bron - Requalification du secteur Mermoz-Pinel - Convention relative à l'entretien, la gestion des ouvrages et à la préparation des opérations préalables au classement des ouvrages réalisés après travaux de démolition du viaduc Mermoz et de requalification du secteur - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n° B-2011-2338. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Ce dossier concerne la requalification du secteur Mermoz-Pinel. Il s'agit d'une convention de domanialité, d'entretien et de gestion d'ouvrage qui est signée entre madame le Maire de Bron, monsieur le Maire de la ville de Lyon, monsieur le Président de la Communauté urbaine de Lyon, monsieur le Président du Conseil général du Rhône et monsieur le Préfet de Région Rhône-Alpes. Pour ceux qui seraient intéressés, j'ai, là, la convention.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

La séance est levée à 11 heures 10.
